

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 juin 2017

Etaient présents : M. LACARRERE, Mmes ARTIGUES, MONTEGUT, MM. BOUE, CALVET, ESQUERRE, PIQUE, Mmes DARMANI, DUCHEIN.

•
Excusées : Mmes ESTRADE et ZANGHI

Secrétaire de séance : Mme ARTIGUES

La séance est ouverte à 20h30

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL POUR LA RESTAURATION DE LA STATUETTE DE L'EGLISE DE SAINT-MARTIN

Monsieur le Maire informe l'assemblée du coût de la restauration de la statuette de l'église de Saint-Martin. Un premier devis avait été établi pour un montant de 11.070 € H.T. soit 13 284 € T.T.C. Or, il s'avère que l'étude préalable a fait ressortir que les travaux de restauration sont moins importants qu'initialement prévus et un nouveau devis est établi au prix de 7 075 € HT soit 8 490 € TTC.

Une subvention de la DRAC est déjà acquise à hauteur de 40 % du montant H.T. des travaux de restauration. Il convient maintenant de demander une subvention au Conseil Régional à hauteur de 20 % du montant H.T. des travaux de restauration.

Le solde de cette opération sera financé par le mécénat.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité des membres présents pour solliciter une subvention auprès du Conseil Régional.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL DE LA SIGNALÉTIQUE COMMUNALE (noms des rues et numéros).

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancée de la signalétique. Il semble que la société CHELLE offre le meilleur rapport qualité prix. Il convient pour affiner le devis de calculer maintenant le nombre de poteaux et de plaques nécessaires. Ce travail d'inventaire sera réalisé quartier par quartier par les membres du conseil municipal.

La demande de subvention auprès du conseil régional sera déposée à la réception du devis définitif.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

DEMANDE DE DIAGNOSTIC ENERGETIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX AU SDEHG

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la proposition faite par le SDEHG pour effectuer un diagnostic énergétique des bâtiments communaux. Ce programme peut être financé à hauteur de 95 % par l'ADEME, le Conseil Régional et le SDEHG. Le reste à charge pour la commune serait de 5 % avec un maximum de 300 € par bâtiment.

Le conseil municipal propose d'effectuer ce diagnostic pour l'école de Saint-Martin et le bâtiment mairie-école de Lannes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire propose de modifier le budget primitif afin de réajuster les comptes suivants :

FONCTIONNEMENT		DEPENSES	RECETTES
65541	Syndicat des Ecoles	1400	
7488	Autres Attributions (fond d'amorçage)		1400
INVESTISSEMENT			
2138-126	Autres constructions (Eglise)	2397	
4582-122	Opération investissement sous mandat (passage bateau)		2397

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

POOL ROUTIER

Monsieur le Maire indique les crédits disponibles pour 2017 :

Entretien : 10 351.99 €

Investissement : 34 550.03 € TTC

Pour la remise en état de la route allant de Lannes au stade les travaux sont évalués à 38.569,20 € TTC.

Le conseil municipal décide de prioriser la remise en état de cette route.

QUESTIONS DIVERSES

- Après-midi et soirée citoyenne : Monsieur le Maire indique que les jeunes du club de foot et du comité des fêtes veulent nettoyer le boulodrome le samedi 10 juin. La commune prendra en charge la fourniture du gravier.
- Ecoles : Suite à la fusion des syndicats des écoles, la somme de 30 000 € prévue au budget ne sera pas suffisante, elle devrait augmenter de 9000 €.
- Le socle de la croix en bois placée à l'entrée de l'église de Lannes est en mauvais état.
- Souci d'arrivée d'eau au lavoir de Lannes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30 min

Fait à MONTASTRUC-de-SALIES, le 10 juin 2017

Le Maire
B.LACARRERE